Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes données par la soussignée, Caroline Dionne, directrice générale, que les règlements suivants ont été adoptés lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 2 novembre 2026 :

- **Règlement 2026-19 créant une réserve financière pour les dépenses liées aux élections municipales**
- **Règlement 2026-20 sur la tarification des services municipaux**
- **Règlement 2026-21 concernant la régie du Cimetière de Champlain**

Ces règlements peuvent être consultés, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce quatrième jour du mois de novembre deux mille vingt-six.

Caroline Dionne

Caroline Dionne, Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Caroline Dionne, directrice générale, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis annexé sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 9 h et 16 h, le quatre novembre deux mille vingt-six.

Donné à Champlain ce quatrième jour du mois de novembre deux mille vingt-six.

Caroline Dionne

Caroline Dionne, Directrice générale